

Monsieur le Maire,

Mesdames et messieurs les élus,

Au nom de notre groupe, j'ai eu l'occasion de vous interroger à deux reprises, par écrit, sur le déménagement du réseau Paul Bert à Caudéran.

Par une lettre du 17 novembre, vous nous assuriez du fait que vous nous ferez parvenir les avancées de la concertation en cours à ce sujet. Nous avons appris par voie de presse que l'immeuble avait été préempté par Incité Bordeaux Métropole Territoires. Cette préemption par la Ville est intervenue deux jours avant la dernière réunion de médiation du 9 décembre dernier.

Notre groupe est attaché à l'offre de service au public et au rôle du réseau Paul Bert en matière de cohésion sociale dans un quartier qui s'est considérablement transformé ces dernières années.

Aussi souhaitons-nous vous interroger sur l'avenir que vous envisagez pour le site actuel du réseau Paul Bert ? Comment la fonction de centre social dans le quartier est-elle envisagée pour l'avenir ? Quels sont les termes exacts de la médiation menée entre vous et le réseau Paul Bert ?